

Bordeaux, le 15 mars 2019

Pollution des côtes de Nouvelle-Aquitaine : Le CESER rappelle son attachement à la prévention et au contrôle des risques maritimes

Une nappe d'hydrocarbures pourrait atteindre les côtes de Nouvelle-Aquitaine la semaine prochaine après le naufrage du navire "Grande America" qui a sombré à quelque 300 kilomètres de La Rochelle.

Cette pollution marine, sous-marine et inévitablement côtière sur notre façade Atlantique met encore sous le feu de l'actualité la question de la prévention des pollutions. Une nouvelle fois, après notamment les naufrages de l'*Erika* en décembre 1999 et du *Prestige* en novembre 2002, les régions de l'Atlantique vont devoir subir les conséquences écologiques, économiques et sociales d'un drame qui aurait pu et dû être évité.

Depuis plus de 20 ans, le CESER Nouvelle-Aquitaine avec ses homologues français (Association des CESER de l'Atlantique) et européens (RTA, Réseau transnational atlantique) alerte sur les risques, déplore et annonce d'autres catastrophes si une politique active de prévention et de contrôle des risques du transport, assortie d'une réglementation sociale protectrice des équipages, ne devient pas réalité à l'échelle européenne. Le trafic maritime s'accompagne de risques permanents, qu'il s'agisse du transport de matières dangereuses ou encore des effets du dégazage et du déballastage [cf. rapport sur [« la sécurité du transport et du trafic maritime de marchandises »](#) du RTA, 2005].

Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite rappeler les alertes formulées dans plusieurs de ses travaux sur un certain nombre de risques, nuisances et pollutions occasionnant des atteintes portées à une biodiversité toujours fragile et aux activités économiques dépendant du vivant (comme l'ostréiculture, la mytiliculture...). [cf. rapport sur [« La qualité des eaux littorales en Nouvelle-Aquitaine »](#) du CESER, avril 2017].

Cet accident vient s'ajouter à une longue liste de catastrophes sur les côtes de l'Atlantique. Après chacune d'elles, les constats sont similaires. Même si des avancées sont constatées dans les conditions de prévention, la gestion des crises et l'indemnisation des dommages, elles restent dramatiquement insuffisantes par carence de réelles volontés politiques de contrôler les acteurs à risques.

Aucune perte humaine n'est à déplorer, le CESER s'en félicite et remercie toutes les personnes et services qui ont œuvré depuis mardi pour sauver l'équipage, et qui restent mobilisés pour contenir la marée noire.

Le CESER sera attentif aux résultats de l'enquête judiciaire qui vient d'être ouverte, afin que les responsabilités soient déterminées et que des leçons soient réellement tirées. La croissance très forte du trafic maritime multiplie le risque d'événements de cette nature, alors que dans le même temps, la taille toujours croissante des bateaux augmente l'intensité des sinistres.

A défaut d'une volonté politique forte qui passera notamment par une politique efficace de contrôle, nous serons, hélas toujours conduits à exprimer régulièrement notre indignation citoyenne face à ce type d'événements à répétition.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77